

La Lettre de la SMaP n°23

Décembre 2013

Assemblée Générale de la SMaP Mardi 8 avril 2014

Retenez cette date pour mieux connaître nos activités,
nous donner des idées et pour élire le Conseil d'administration

Mot du Président

Le 8 avril se tiendra notre **assemblée générale**. Après 8 ans d'existence sous les présidences de Philippe Lebigot, Gilles Turré et moi-même, c'est le temps du renouvellement du Conseil d'administration (tous les deux ans). Afin de pérenniser notre Association, maintenant reconnue membre à part entière de l'IPMA, nous avons besoin d'élargir notre Conseil d'administration à de nouveaux membres, permettant à un plus grand nombre d'influencer le devenir de notre Association ainsi que ses opérations. A la SMaP, chaque membre du Conseil a une responsabilité à assumer, il ne s'agit pas de faire de la figuration ! Nous avons besoin d'aide dans les domaines de la certification, en tant qu'assesseurs, pour l'organisation des conférences, pour la communication (notamment animation du réseau social et refonte de notre site internet). Veuillez nous faire parvenir un court CV et votre acte de candidature en nous précisant le domaine dans lequel vous seriez prêts à nous aider. Pour faire acte de candidature, il est indispensable d'adhérer à

- notre vision de développer et promouvoir le Management de Projet en France, afin d'optimiser la capacité d'innovation et de transformation des personnes et des organisations.
- nos valeurs
 - Intégrité, Responsabilité et Transparence dans notre façon d'agir,
 - Diversité, Consensus et Respect mutuel dans nos interactions,
 - Compétence, Excellence et Résultat dans nos actions.

Agnès Roux-Kiener

**Rappel des groupes de travail
(contacts à effectuer en utilisant le courriel de la SMaP ou le Réseau Social)**

Pour contribuer au
groupe
« Risques »

contacter Gilles
Turré ou Liliane
Puyhardi-Zanzi

Pour participer à
l'enquête
« RH et le mgt
de projet »

contacter Agnès
Roux-Kiener ou
Philippe Lebigot

Pour participer au
réseau
« Expertise
Projets »

contacter Martin
Haedrich

Pour faire partie du
groupe
« Jeunes Chefs de
Projet »
(- de 35 ans)

contacter Anthony
Rablet



La Certification individuelle

2013, année charnière pour la progression des certifications :

- Environ 200 certifications de spécialités (coûtenance, planification et estimation)
- Environ 100 certifications IPMA Niveau D
- Environ 130 certifications IPMA Niveau C
- Environ 30 certifications IPMA Niveaux A et B

Les certifications de Spécialités et les certifications de Niveau D concernent essentiellement les Ecoles et Université (Paris, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Lille, Annecy, La Rochelle). Pour consolider voire amplifier cette démarche, nous avons mis en place une structure qui permet d'avoir des relations de proximité avec les organismes demandeurs et de prospecter auprès d'autres organismes susceptibles d'être intéressés.

De plus les relations avec l'ACEI sont maintenues et elles progressent dans une réelle volonté de collaboration.

Les certifications Niveaux C, B et A concernent essentiellement les entreprises (Thales, Telis, Nexter, Pôle Emploi, Allianz) qui sont devenus des « clients fidèles » pour lesquelles nous pouvons compter sur une régularité de demandes annuelles.

Sur ce point, 2013 aura également permis de nouer des contacts très positifs avec d'autres entreprises et pour certaines l'avancement des discussions permet d'envisager des concrétisations dès 2014

Enfin nos relations avec l'Algérie se mettent en place positivement et les premières certifications Niveau D devraient avoir lieu en février 2014

2013, année décisive pour la reconnaissance de notre professionnalisme

Alors que nous sommes devenus « Full Member » de l'IPMA, notre système de certification a été audité en octobre 2013. Cet audit a mis en évidence une excellente maîtrise de notre système de certification, aussi bien en terme de processus que de gestion de ce processus.

2014, année de consolidation de notre dispositif de certification

Cette consolidation est basée sur 4 axes :

- Mise en qualité et en exploitation de notre base de données d'épreuves (QCM, questions de raisonnement logique, questions ouvertes, ateliers de mise en situation, thèmes d'entretien) ;
- Constitution d'un vivier solide d'assesseurs pour l'ensemble des certifications ;
- Participation active à l'évolution du système de certification IPMA (version 4) avec le souci permanent d'avoir un système suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux besoins de nos Membres ;
- Traçabilité accrue de tous les événements jalonnant nos processus de certification.

Bref, nous ne pouvons qu'être satisfaits du travail accompli et confiants dans l'avenir : 2013 aura été l'année où enfin en France de nombreuses entreprises dans des domaines variés commencent à considérer la certification individuelle comme un véritable outil de gestion prévisionnelle des emplois et compétences pour le métier de chef de projet.

Certifier les chefs de projets pour les reconnaître, évaluer leur potentiel et bâtir un plan de progrès personnalisé est le défi que nous devons relever dans les années à venir.

Christian Altier



La Vie de l'Association

Conférence de Robin Lauff « Vaincre les résistances pour le succès du Projet »

Le jeudi 12 décembre, la SMA P, en coopération avec l'Ecole Centrale Paris, organisait une matinée de présentation de ses principales activités passées et à venir, suivie d'une conférence de Mr-Robin Lauff, sur le thème : « Vaincre les résistances pour le succès du projet » à partir de la « Théorie des Périmètres Relationnels (TPR©) ».

La grève des transports en cette journée a malheureusement empêché bon nombre d'inscrits de venir. Malgré tout, la douzaine de participants présents ont activement pris part aux échanges, rendant cette matinée très animée.

La présentation des activités de la SMA P a couvert quatre points :

- suite à la remise, lors du congrès mondial de l'IPMA à Dubrovnik en septembre, de l'Award « Gold Winner » dans la catégorie des grands projets, à la société Thales, Philippe Brun est revenu sur l'aventure collective que fut la préparation et la soutenance du dossier, et il nous a fait part des leçons et des bénéfices que la société Thales en a tirés ;
- Martin Haedrich a présenté le projet de mise en place d'une banque de données sur les bonnes pratiques en matière de management de projet. La collaboration de tous les volontaires est la bienvenue.
- Agnès Roux-Kiener a évoqué l'enquête sur les bonnes pratiques en matière de contribution de la fonction RH au management de projet qui a été présentée à Dubrovnik, lors du Congrès IPMA. Nous souhaitons élargir cette enquête et recherchons des DRH et des chefs de projet qui souhaiteraient y participer.
- Le groupe de travail sur les Risques avec le Laboratoire de Génie Industriel de l'Ecole Centrale Paris est en phase de collecte d'informations sur les pratiques actuelles des entreprises.

La conférence de Robin Lauff nous a donné l'occasion d'aborder sa « Théorie des Périmètres Relationnels (TPR©) ». Après la présentation du constat concernant la difficulté d'obtenir un engagement collectif dans les projets, les acteurs ayant des motivations différentes, il a décrit le processus de création et de maturation d'un groupe. Puis il a développé sa théorie en présentant les 4 périmètres relationnels :

- le périmètre des moyens : ce qui est à disposition, ce que nous pouvons obtenir, ce que l'on nous donne, ce que l'on nous autorise, ce qui permet de mener une action, ce qui permet d'obtenir un résultat, ... ;
- le périmètre d'appétences : ce que nous devons faire, ce que nous gagnons à faire, ce que nous perdons à ne pas faire, ce qui est assuré, ce dont nous sommes capable, ... ;
- le périmètre des contraintes : ce qui limite nos actions, ce que nous ne pouvons pas faire, ce que l'on nous interdit, ce qui s'oppose au résultat attendu, ce que l'on ne possède pas pour agir, ce qui est trop risqué (factuel), ... ;
- le périmètre d'oppositions : Ce qui est interdit de faire, ce qui nous porte atteinte, Ce que nous gagnons à ne pas faire, ce que nous perdons à faire, ce qui est trop risqué (croyances), ce dont nous ne sommes pas capable,

La théorie repose sur le principe que, si l'on peut rapprocher les périmètres de moyens et d'appétences en éloignant les périmètres de contraintes et d'oppositions, les acteurs entreront dans une dynamique collaborative au service de la réussite du projet.

Robin Lauff a ensuite expliqué la mise en œuvre de sa méthode :

- recueil de verbatim des acteurs ;
- découpage des verbatim pour classer chaque élément de ce qui est dit dans les différents périmètres ;
- analyse des résultats et mise en place de plans d'actions pour limiter ou éloigner les périmètres « négatifs » (contraintes et opposition) ;
- itérations dans le temps pour mesurer la progression de la maturité collective de l'équipe.



En s'appuyant sur son expérience, il a donné quelques exemples issus de projets de systèmes d'informations et cité quelques indicateurs de progrès (potentiel d'engagement, capacité d'engagement, effort d'engagement, réduction d'oppositions, vélocité et facteur de focalisation) permettant de vérifier l'efficacité de la démarche.

Il a conclu sur les six bénéfices de la méthode pour les projets :

- gains en autonomie et responsabilité des acteurs, convergence avec les directives et axes managériaux des projets ;
- émergence du sens et conscience des objectifs, concentration sur des appétences et moyens pour engager ;
- augmentation des potentiels et capacités d'engagement, diminution de la résistance au changement ;
- autodétermination et autoréalisation des acteurs, affranchissement vis-à-vis de la complexité ;
- collaboration, synergie et interdépendance, alternatives à bénéfices collectifs et individuels ;
- amélioration continue de l'engagement, contrôle factuel des éléments relationnels.

Les questions et les échanges qui suivirent furent l'occasion de faire préciser certains points par l'orateur en particulier l'importance du facteur temps dans la démarche. Cette matinée s'est terminée par un repas « sandwiches » pris en commun sur place qui a permis de continuer la discussion « à bâtons rompus » avec Robin Lauff.

PS : Pour ceux qui souhaiteraient aller plus loin dans la connaissance de la TPR, voici deux sites qui présentent chacun un article de Robin Lauff.

<http://www.blog-gestion-de-projet.com/author/rlauff/>

<http://luxorgroup.fr/coaching/coaching-en-entreprise/ateliers-de-coaching-de-groupe/>

Jean-Louis Muller

Si vous voulez soumettre un projet pour le concours international du meilleur projet IPMA 2014, la date limite d'inscription est le 8 avril, la date limite de remise du rapport est le 1^{er} mai

Nous contacter pour plus de détails.

La SMaP vous souhaite une Bonne Année 2014
pour vous et tous vos projets